



LES CHIFFRES-CLÉS DU SECTEUR FAMILLES 2019



**UNION NATIONALE DES ASSOCIATIONS
DE TOURISME ET DE PLEIN AIR**

Association reconnue d'utilité publique
par décret du 2 mai 1929

8 rue César Franck, 75015 Paris

Tél. : 01 47 83 21 73

www.unat.asso.fr

UNATO

Le tourisme
au service des hommes et des territoires



L'UNAT représente en 2018 plus de 1600 établissements, dont 556 établissements du secteur Familles¹ répartis sur tout le territoire. Avec ses spécificités et sa grande diversité, le tourisme social et associatif représente une famille importante et historique au sein de l'Économie Sociale et Solidaire et du tourisme domestique. Ces établissements ont le sens du long terme et participent à la vitalité des territoires. Enfin, le développement durable est au cœur de leur ADN et ils s'engagent naturellement en ce sens par la mise en place d'actions concrètes sur le terrain.

Comme chaque année, l'UNAT nationale et les UNAT en régions effectuent un recensement des principales données du secteur vacances des familles sur la base d'un questionnaire. Grâce à l'implication d'un nombre important de villages vacances, d'hôtels/résidences et de maisons familiales, cet outil permet de donner une vision de l'évolution du secteur année après année.

En 2018, le secteur Familles est composé de 408 villages vacances, 100 hôtels/résidences et 48 maisons familiales. Ces établissements ont accueilli 2,6 millions de vacanciers pour 11,8 millions de nuitées et générant plus de 626 millions d'euros de chiffres d'affaire.



Le secteur des voyageurs en famille est le secteur le plus important au sein du tourisme social et solidaire. Il représente plus de la moitié de l'activité totale que comprend les 1600 établissements du TSS, tant au niveau du flux de visiteurs, que de l'activité économique ou que de la capacité du parc.

Cette année, les villages vacances semblent subir une baisse de leur activité mais il nous est cependant difficile actuellement de pouvoir identifier les facteurs à l'origine de cette baisse. Néanmoins, les villages vacances représentent toujours très largement l'activité du secteur Familles.

Le découpage territorial du secteur Familles se divise en 2 implantations différentes. D'une part, les villages vacances et les hôtels/résidences qui sont majoritairement répartis sur trois régions : Auvergne-Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Nouvelle Aquitaine. Et d'autre part, les maisons familiales qui se répartissent principalement entre 4 régions : Grand-Est, Centre-Val de Loire, Bretagne et Auvergne-Rhône-Alpes.

Le secteur rémunère près de 7 100 salariés répartis sur tout le territoire. Il a investi 39,8 millions d'euros en 2018 et envisage d'investir près de 60,6 millions d'euros pour les années suivantes.

¹ Secteur comprenant les villages vacances, les hôtels/résidences et les maisons familiales.

Villages Vacances

Au sein du réseau UNAT 408 villages vacances sont déclarés sur l'ensemble du territoire métropolitain. Cela représente près de 114 500 lits soit une moyenne de 281 lits par établissements.

Les villages vacances sont principalement répartis entre 4 régions : Auvergne-Rhône-Alpes (23%), Nouvelle Aquitaine (21%), Provence-Alpes-Côte d'Azur (17%) et Occitanie (15%). Ces zones d'implantations sont donc majoritairement des zones littorales ou montagneuses.

Pour l'année 2018, le secteur a réalisé un chiffre d'affaire de 421 millions d'euros, représentant un chiffre d'affaire moyen par établissement de 1,1 millions euros.

Le nombre de nuitées passées dans les villages vacances s'établit à 9,5 millions pour près de 2 millions de visiteurs. La durée du séjour est estimée en moyenne à 4,8 nuitées.

Le secteur des villages vacances comprend plus de 5 100 salariés à temps plein, soit près de 72% de la totalité des emplois du secteur Familles.

Pour l'année 2018 les investissements des villages vacances ont été déclarés à hauteur de près de 30 millions d'euros et majoritairement sur la modernisation ou l'amélioration d'équipements des établissements. Pour les années suivantes, il est déclaré que 56 millions d'euros vont être investis.



Hôtels/Résidences

On recense 100 hôtels et résidences déclarés sur l'ensemble du territoire métropolitain parmi le réseau UNAT. Cela représente plus de 18 600 lits soit une moyenne de 186 lits par établissement.

Ils sont principalement répartis entre la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (30%), Auvergne-Rhône-Alpes (17%) et Nouvelle Aquitaine (15%).

Pour l'année 2018 les établissements de ce secteur ont généré un chiffre d'affaire de 141 millions d'euros, soit plus d'1,4 million d'euros par établissement. Cela permet à ce secteur d'employer près de 1 600 salariés à temps plein.

Les hôtels/résidences ont accueilli près de 600 000 vacanciers pour un total de 2 millions de nuitées. La durée moyenne du séjour est estimée à 3,6 nuitées.



Pour l'année 2018 les hôtels/résidences déclarent avoir investi plus de 8,5 millions d'euros et envisagent d'investir 3,4 millions d'euros à partir de 2019.

Maisons familiales

Il y a sur le territoire métropolitain 48 maisons familiales adhérentes à l'UNAT, cela représente un parc de près de 4 500 lits, soit en moyenne 93 lits par établissements. Ces maisons familiales sont principalement concentrées dans 4 régions : Grand Est (24%), Centre-Val de Loire (16%), Bretagne (13%) et Auvergne-Rhône-Alpes (12%).

En dépit du même type de public accueilli, les maisons familiales se démarquent par leur territoire d'implantation qui est essentiellement rural et moins concentré au sein de régions dites « touristiques ».

En 2018 les maisons familiales répondantes ont généré 25,1 millions d'euros ce qui revient à 660 000 euros par établissements. Cette activité économique permet de salarier plus de 340 personnes à temps plein.

En 2018, les établissements ont accueilli 75 000 vacanciers pour un total de 273 000 nuitées, ce qui représente une durée de séjour de 3,6 nuitées.



« Article D325-1

Est considéré comme village de vacances tout centre d'hébergement, faisant l'objet d'une exploitation globale de caractère commercial ou non, destiné à assurer des séjours de vacances, selon un prix forfaitaire comportant, outre la pension, l'usage d'équipements communs, d'installations sportives et de distractions collectives.

Peuvent seuls être dénommés villages de vacances ceux qui satisfont aux conditions énumérées aux articles D. 325-2 et suivants.»

Code du tourisme

Les UNAT en région

Auvergne - Rhône-Alpes (1)

31 cours Emile Zola -
69100 Villeurbanne
04 73 43 40 06
aura@unat.asso.fr

Bourgogne - Franche-Comté (2)

4 rue du Pont des Tanneries
21000 Dijon
03 80 71 16 52
bfc@unat.asso.fr

Bretagne (3)

47 rue Ferdinand Le Dressay -
BP 74 56002 Vannes
02 97 46 25 53
bretagne@unat.asso.fr

Centre - Val de Loire (4)

8 rue Fosse Mardeaux
ZI des Barreliers
41700 Contres
Le Controis-en-Sologne
02 54 78 84 92
centre-valdeloire@unat.asso.fr

Grand Est (5)

Abbaye des Prémontrés,
9 rue Saint Martin
54700 Pont-à-Mousson
03 83 81 28 73
grandest@unat.asso.fr

Hauts-de-France (6)

56 avenue Kennedy
59000 Lille
06 70 39 13 19
hauts-de-france@unat.asso.fr

Île-de-France (7)

8 rue César Franck
75015 Paris
01 42 73 38 14
idf@unat.asso.fr

Nouvelle Aquitaine (8)

436 avenue de Verdun
33700 Mérignac
05 40 05 36 30
nouvelle-aquitaine@unat.asso.fr

Normandie (9)

8 rue Germaine Tillion
14000 Caen
02 31 23 94 30
normandie@unat.asso.fr

Occitanie - Pyrénées-Méditerranée (10)

7 rue Hermès
31520 Ramonville Saint Agne
05 34 25 00 64
occitanie@unat.asso.fr

Pays de la Loire (11)

7 quai de Versailles
c/o UCPA
44000 Nantes
02 40 48 92 63
pays-de-la-loire@unat.asso.fr

Provence-Alpes-Côte d'Azur - Corse (12)

1460 route de Galice
c/o VTF
13097 Aix-en-Provence cedex 2
06 75 87 11 82
paca@unat.asso.fr

Présentes sur l'ensemble du territoire, les 12 UNAT en région animent un réseau de plus de 500 membres locaux et des partenaires de chaque région

